

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cybermalveillance.gouv.fr publie sa 2ème étude sur la maturité cyber des collectivités et met en avant les freins et leurs attentes

Paris le 21 novembre 2023 – A l’occasion du 105ème Congrès des maires et présidents d’intercommunalité de France, Cybermalveillance.gouv.fr publie sa deuxième étude sur la maturité des collectivités en matière de cybersécurité. Alors qu’elles sont régulièrement confrontées aux risques cyber et particulièrement ciblées, le dispositif national d’assistance aux victimes de cybermalveillance a souhaité mener une enquête avec OpinionWay pour mieux connaître le niveau de sensibilité des collectivités aux enjeux cyber, leur niveau d’équipement, de protection, mais aussi mieux cerner leurs moyens, leurs freins et leurs attentes en la matière afin de les aider à mieux se protéger.*

Des collectivités conscientes des risques

Près d’une collectivité sur deux (42%) s’estime exposée aux menaces, particulièrement celles de plus de 10 000 habitants. Néanmoins, 20 % des communes ne sont pas en mesure d’estimer leur exposition aux risques.

Un constat d’autant plus inquiétant que les conséquences des attaques sont pourtant loin d’être anodines et peuvent conduire élus, agents et administrés à des conséquences lourdes. Ainsi, 40 % des collectivités victimes témoignent d’une interruption de service ou d’activité, 20 % de perte de destruction de données ou de perte financière.

En parallèle, les collectivités semblent être plus sensibilisées à la cyber et ses enjeux. En effet, si en 2021**, seul un tiers des collectivités déclaraient avoir été sensibilisées au sujet cyber, 78 % indiquent l’avoir été au moins une fois au cours des douze derniers mois, et une sur 3 de façon régulière.

On constate d’ailleurs que 94 % d’entre elles indiquent être aujourd’hui équipées en moyenne de trois dispositifs de sécurité, avec un trio de tête sauvegardes- antivirus- pare-feu, des chiffres qui témoignent sans doute des effets vertueux d’une sensibilisation.

Mais si les collectivités déclarent être plus sensibilisées et dotées de solutions de sécurité, 18 % d’entre elles ne savent pas évaluer leur niveau de protection.

Des collectivités aux moyens limités

Malgré ces perceptions plutôt favorables, force est de constater que les moyens des collectivités restent limités.

Si 65 % des collectivités allouent moins de 5 000€ à leur budget informatique, 75 % des élus et agents indiquent dépenser moins de 2 000€ pour la cybersécurité

Et malgré leur conscience des enjeux, seules 12 % d’entre elles prévoient une évolution des budgets cyber à la hausse. Un chiffre qui augmente notamment pour les communes ayant subi une attaque (23%).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Assistance et prévention
en sécurité numérique

Ces choix budgétaires ne sont pas sans conséquence. Ils permettent d'expliquer d'autant plus facilement la façon dont les élus et les agents s'adaptent face à ces arbitrages.

D'une part en termes de comportement, avec une forte porosité des usages « pro-perso » : ainsi 62 % des collectivités affirment avoir recours à des équipements personnels dans un cadre strictement professionnel.

D'autre part en termes de perception : 53 % des communes se disent non préparées face à une attaque.

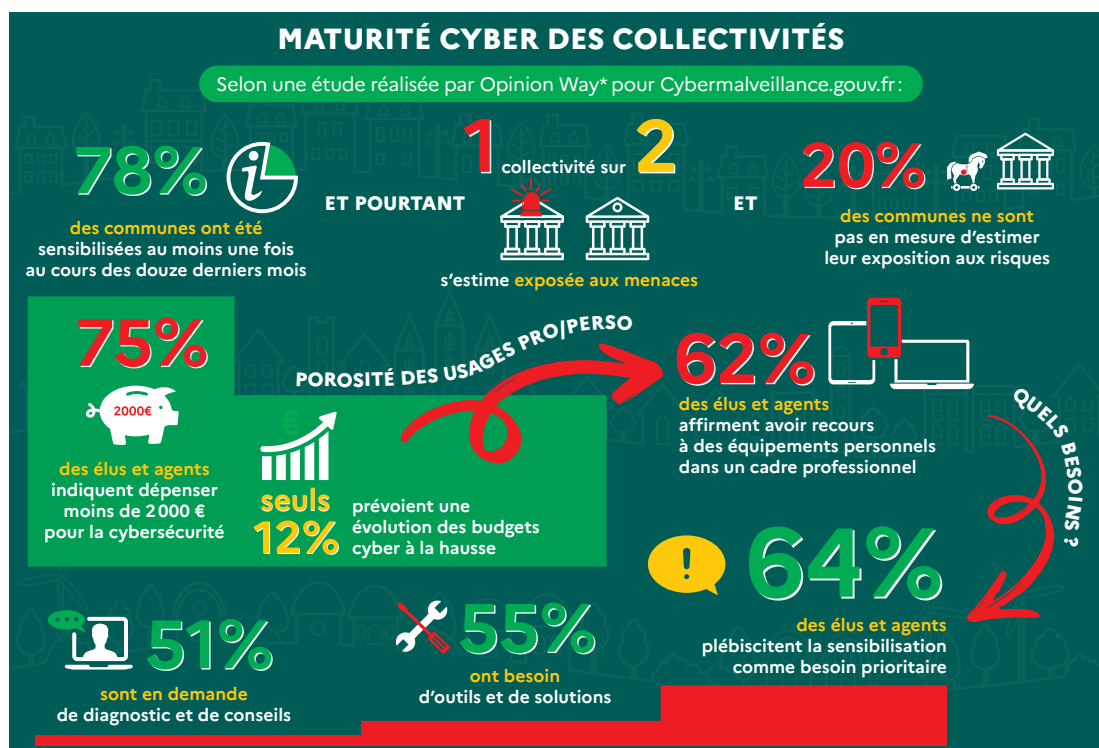
Des collectivités avec des besoins prioritaires sur les volets techniques et humains.

Quand on les interroge sur les principaux freins qui les empêchent d'acquérir un bon niveau de sécurité, 92 % des collectivités en citent au moins un.

Le manque de connaissances en cyber (45%), l'absence de ressources dédiées (38%), de temps et de budget (34%) étant les principales.

Et en complément, en termes d'attentes, c'est la sensibilisation qui fait consensus, tant auprès des agents que des élus à 64 %. Viennent ensuite les outils et les solutions, plébiscités à 55 %, ainsi que la demande diagnostic et de conseils à 51 %.

« Communes attaquées -République menacée » est un thème plus que jamais d'actualité pour cette 105ème édition qui fait écho à une réalité que vivent toutes les collectivités qui sont la cible d'attaques. Si elles sont de plus en plus sensibilisées et conscientes des enjeux, et qu'elles savent parfois qu'elles ne sont pas prêtes à faire face à une attaque, elles sont encore trop peu nombreuses à augmenter leur budget pour se protéger. Pourtant des solutions existent : avec une sensibilisation régulière et des dispositifs de sécurisation adaptés, les collectivités peuvent affronter cet enjeu sociétal. Cybermalveillance.gouv.fr a réalisé cette étude pour mieux les connaître, cerner leurs attentes et les accompagner au quotidien pour les informer, leur permettre de se sécuriser et les assister face au risque cyber » a déclaré Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr.



*Étude 2023 conduite par OpinionWay- pour Cybermalveillance.gouv.fr du 1 au Septembre au 15 Octobre en ligne (CAWI) auprès d'un échantillon de 1178 élus (24%) et agents (76%) de collectivités de moins de 25 000 habitants en France et Départements et Régions d'Outre-Mer.

** Étude 2021 La sécurité informatique dans les collectivités françaises de moins de 3500 habitants, menée par Cybermalveillance.gouv.fr du 23 Août au 15 décembre 2021.

Contact presse : presse@cybermalveillance.gouv.fr

Béatrice Hervieu : 06 03 03 09 50 Pauline Fabry : 06 51 63 02 14

A propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors opérateurs régulés), les associations et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de plus de 60 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2022, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 280 000 victimes et accueilli 3,8 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme www.cybermalveillance.gouv.fr

